

# TRIBUNE

**par Patrick Le Galès directeur de recherche au CNRS,  
Centre d'études européennes de sciences-po, professeur à  
Sciences-po Paris.**

## **La métropole rennaise s'est développée de manière dynamique en améliorant constamment les conditions de vie des habitants.**

Rennes Métropole affiche avec raison un bilan remarquable.

Elle est depuis quatre décennies à l'avantgarde des transformations urbaines et des dynamiques collectives des villes françaises. Ce qui est frappant, c'est sans doute cette montée en puissance progressive mais systématique et innovante : des nouveaux projets de développement urbain, des mécanismes de solidarité budgétaire, des manières d'associer les communes de la périphérie rennaise à la dynamique métropolitaine y compris en termes de responsabilité dans l'intercommunalité, la mobilisation pour le développement économique, la gouvernance active du foncier pour les entreprises, les transports et la réflexion sur le logement à l'échelle de la métropole, puis le développement durable. Des politiques fortes qui produisent des effets à long terme. La métropole rennaise est devenue le symbole de la montée en puissance des capitales régionales françaises. Depuis 40 ans, l'agglomération a un coup d'avance sur la plupart des autres métropoles françaises et s'appuie sur une capacité d'action collective solide, qui permet l'organisation du développement et, au bout de compte, de meilleures conditions de vie pour la population.

Et maintenant ? La question n'est plus seulement de devenir une capitale régionale dynamique. Comme d'autres métropoles françaises et malgré un investissement de longue durée dans les technopoles, Rennes n'est pas devenue un centre économique de premier plan. Si les réductions budgétaires marquent la décennie qui vient, le moteur de l'investissement public sera plus lent, et le dynamisme de la métropole pourrait en souffrir. La question économique n'est pas secondaire. Dans de nombreux domaines, la question n'est plus seulement de devenir une métropole avec un bon niveau de services ou de résultats mais de rechercher plus systématiquement l'innovation, l'exigence de qualité avec des préoccupations de maîtrise des coûts plus strictes. Cela passe peut-être par des coopérations beaucoup plus poussées avec la métropole nantaise et des choix collectifs radicalement orientés dans cette direction.

Enfin, comme partout, les enchevêtrements d'inégalités requièrent à la fois le maintien d'outils robustes de solidarité collective ou d'investissements poursuivis dans le logement social ou les écoles tout en nécessitant des réponses plus individualisées, et pas seulement pour les

résidents mais aussi pour les usagers de la métropole.

La métropole rennaise s'est développée de manière dynamique en améliorant constamment les conditions de vie des habitants grâce à un fort gouvernement et des modes de gouvernance négociés avec des groupes d'intérêt et des associations très dynamiques. Tout en associant les citoyens. Un atout fondamental pour la prochaine décennie.

### **1970**

9 juillet, création du District urbain de l'agglomération rennaise, établissement public de coopération intercommunale, qui regroupe 27 communes.

Il est présidé par Henri Fréville, maire de Rennes.

Ses compétences : urbanisme et aménagement (notamment le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme), gestion des secours incendie, développement économique, activités scientifiques, recherche.

### **1977**

Michel Phlipponeau devient président du District.

### **1980**

Création du Sitcar, syndicat intercommunal des transports en commun de l'agglomération de Rennes.

### **1982**

Le District signe une convention pour l'accès à l'habitat des populations en difficulté.

Nouvelle compétence : accueil des gens du voyage. Extension du périmètre, du fait de la fusion de Fouillard avec Thorigné.

### **1984**

Le District crée la technopole Rennes Atalante.

### **1986**

Pont-Péan se sépare de Saint-Erblon.

Le District compte alors 28 communes.

NUMÉRO SPÉCIAL 40 ANS 2